



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 05/OLUCOME/07/2021 PORTANT SUR LA
CELEBRATION DE LA JOURNEE AFRICAINE DE LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION.

« L'Union Africaine et ses Etats membres devraient sentir la nécessité de réévaluer la convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption afin d'asseoir de façon effective les principes de gouvernance et de transparence sur le continent. »

1. La corruption et ses effets connexes étant considérés par le monde entier comme une entrave majeure à la démocratie, à la sécurité, au développement durable, à la transparence, à la gouvernance, à la justice distributive et judiciaire, aux libertés publiques et à l'épanouissement des peuples, l'Union Africaine a adopté le 11 juillet 2003 la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption. Dans la foulée, les Etats membres de l'Union Africaine ont institué le 11 juillet de chaque année comme une journée africaine de lutte contre la corruption. Depuis le 11 juillet 2003, il y a 18 ans jour pour jour. Certes, il y a eu durant cette période des initiatives de lutte contre la corruption en Afrique. Cependant, nous constatons avec regret que ces initiatives n'ont pas porté des fruits en matière de lutte contre la corruption et ses effets connexes.
2. Parmi les indicateurs de la corruption, il y a entre autres le trafic des êtres humains, de la drogue, des minerais de sang, les flux financiers illicites, l'insécurité, l'impunité et le manque de justice distributive. Selon les institutions internationales spécialisées dans ces dits domaines, les pays africains sont classés en tête dans ces domaines. Dans son rapport publié en septembre 2020, le CNUCED a montré que l'Afrique perd chaque année environ 88,6 milliards de dollars américains en raison de la fuite illicite des capitaux. Ce qui équivaut à 3,7% du Produit Intérieur Brut du continent. Cela prouve que le chemin à parcourir est encore long surtout que les 3 pays les plus pauvres, les 3 pays les plus corrompus, les 3 pays où l'impunité fait rage, les 3 pays où le fossé entre les riches et les pauvres est plus profond se trouvent en Afrique.
3. Vu ces conséquences néfastes de la corruption sur le continent africain, l'Observatoire de Lutte contre la corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) demande ce qui suit aux pays africains :
 - De réévaluer les actions effectuées durant les 18 ans en vue d'améliorer voire changer les stratégies de lutte contre la corruption ;



- Organiser une session extraordinaire des Etats membres de l'Union Africaine à l'instar de celle des Nations Unies récemment tenue en plus des initiatives déjà engagées, pour adopter une déclaration de politique anti-corruption afin de changer des stratégies ;
- Mettre en place des stratégies visant à garder ces fonds des flux financiers volés à travers la fuite des capitaux dans leurs pays d'origine compte tenu de la pauvreté extrême dans presque tous les pays africains ;
- Accélérer le processus de zone de libre-échange enclenché en 2015 à Johannesburg pour franchir toutes les étapes jusqu'à l'intégration politique qui pourrait être l'une des piliers efficaces pour la gouvernance et la transparence en Afrique ;
- Accorder une place de choix à la société civile africaine en matière de lutte contre la corruption au lieu de la considérer comme ennemis de leurs propres pays.

VIVE LA GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE EN AFRIQUE

Fait à Bujumbura, le 11/07/2021

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

